

## Délibération 2024 / 04-12

**L'an deux mil vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

**Étaient présents les Conseillers municipaux** : Mrs Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Jean-François CHAMPEAU, Cédric LECOMTE, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU.

**Étaient absents excusés** : Mrs Arnaud PICOUT (procuration Mr Jean-François CHAMPEAU), Didier LASSECHERE (procuration Mme Claudine DAURY-NEYRET), Jean-Jacques BORD (procuration Mr Christian FAUGERON), Jacques FAURE (procuration Mme Mireille LILLE-PALETTE RECONDU), Anthony BUYS, Mme France-Noëlle GIMENEZ.

**Secrétaire de séance** : Mme Claudine DAURY-NEYREY

\* \* \* \* \*

### SUBVENTIONS D'ÉQUILIBRE AUX BUDGETS ANNEXES

Monsieur le Maire :

- présente à ses Collègues, dans le cadre du vote du budget primitif 2024, les propositions de versement de subventions d'équilibre aux budgets annexes.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité** :

- décide de verser aux budgets annexes en 2024 les subventions d'équilibre suivantes :

- Budget Gîtes : 0,00 €
- Budget Distribution d'eau : 0,00 €
- Budget Assainissement : 0,00 €
- Budget Chauffage : 39 657,14 €

- décide également de verser l'avance suivante :

- Budget Lotissement : 7 384,20 €

- charge Monsieur le Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, le 11 avril 2024



Le Maire,

Raymond RABETEAU